

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
POLE TOPOGRAPHIQUE DE GESTION CADASTRALE
BUREAU DE SARLAT-LA CANEDA
26, AVENUE DE SELVES
24200 SARLAT-LA CANEDA
TÉLÉPHONE : 05 53 31 59 16

CONSERVATION CADASTRALE
Tournée annuelle

AVIS AUX PROPRIETAIRES FONCIERS

Mesdames et Messieurs les propriétaires fonciers sont informés que, pour effectuer les opérations de conservation cadastrale, Monsieur Philippe DEPOIX géomètre du cadastre interviendra sur le territoire de la commune de VITRAC au cours du mois d'OCTOBRE 2023. Il sera amené à réaliser des travaux topographiques dans les propriétés publiques et privées.

Ces travaux sont autorisés par arrêté préfectoral n° 11-0979 en date du 06 Juillet 2011 dont une copie est détenue par le géomètre du Cadastre.

Le présent avis est affiché par ordre du maire soussigné.

A Vitrac

, le 02/10/2023

Le Maire,
Frédéric TRAVERSE

